



# Appartement de fonction et demenagement de l'entreprise

Par **caroline schaerer**, le **14/06/2018** à **21:23**

Bonjour,

Dans le cadre de ma fonction je beneficie d un appartement de fonction depuis 14 ans mon employeur a decide de changer de locaux, sur le nouveau site il n y aura pas de logement de fonction et de ce fait ce dernier m a demande de me trouver un logement.

Le logement est un avantage en nature declare sur ma fiche de paie.

Peut il me supprimer cet avantage, doit il participer au loyer de ma future location etant donnecque cela va bien sur impacter notre budget ?

Merci pour vos reponses

Par **P.M.**, le **14/06/2018** à **22:53**

Bonjour,

Normalement, l'employeur doit vous proposer une compensation de l'avantage en nature perdu...